

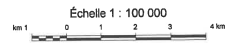
TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT
 DÉLIMITÉES AUX FINS DE DÉVELOPPER
 L'UTILISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES

Arpentage primitif: canton de Peterborough et
 canton d'Angoulême
 canton de Gauthier et
 canton de Courcelle

Municipalités : Mandeville, Saint-Damien et
 Saint-Zénon

Municipalités régionales de comté : D'arthur et
 de Matawinie

Circonscriptions foncières : Berthier et Maskinongé
 Région administrative : Lanaudière (14)



Dossier : 1400-0817-00-6407
 Plan : 1400-0817-02

Québec, le 9 septembre 2003

Original signé
 Par : Pierre Bernier
 Arpenteur-géomètre

Minute : 1665 Matricule : 1511

L'original de ce document est conservé aux
 archives de la Direction de l'expertise
 professionnelle et technique.

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL
Pierre Bernier
 Pierre Bernier
 Arpenteur-Géomètre
 Québec, le 17.12.2008